

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

JOURNAL D'HYGIENE POPULAIRE

ORGANE OFFICIEL DE LA SOCIÉTÉ D'HYGIÈNE DE LA PROVINCE DE QUÉBEC.

VOL. I.

MONTREAL, 1ER OCTOBRE 1884.

No. 10.

LE JOURNAL D'HYGIENE POPULAIRE.

La société d'hygiène de la Province de Québec a opéré dans l'administration de son journal quelques changements qu'il est nécessaire de faire connaître. Désormais le siège de la société ainsi que son bureau d'administration sont transférés, au No. 43, Rue St-Gabriel, où toute correspondance tant celle relative à la société d'hygiène et à sa sphère d'action que celle concernant l'administration, les abonnements et les réclamations devra être adressée.

Mr le Dr J. I. Desroches abandonne la fonction d'administrateur du journal, pour s'occuper de la rédaction. Sa nombreuse clientèle et les soins qu'elle demande s'opposent à ce que plus longtemps le dévouement qu'il a apporté à la conduite du journal lui soit demandé; Mr L. Dagrón Richer lui succède. Plus d'expérience dans la conduite et l'administration d'un journal permettra à ce dernier d'amener rapidement notre feuille au fonctionnement et à la ponctualité sévère d'une publication régulière; l'inexactitude dans la sortie du journal ne se reproduira plus et nos lecteurs peuvent s'attendre à un service plus exact. Désormais, c'est donc à Mr Dagrón Richer que toute communication devra être adressée.

Le journal d'hygiène populaire avait dans l'esprit de ses fondateurs, un but bien déterminé, celui d'éclairer les familles, l'individu, sur les moyens de conserver la santé, en la préservant contre tout ce qui pouvait y être nuisible. Cette leçon d'hygiène privée s'étendait donc à l'habitation, au vêtement, aux habitudes, aux soins de la personne, aux aliments et par dessus tout à l'éducation physique de l'enfance. Certes le champ était bien assez vaste; mais pour agir sur la famille, pour se faire lire et comprendre par elle, il fallait se faire attrayant, il fallait se rendre d'autant plus intéressant qu'on était plus simple et s'efforcer de cacher la science sous le couvert de l'expression vulgaire. Peut-être le journal s'est-il écarté de ce programme, peut-être l'expression scientifique, la raideur dogmatique ont-elles pris la place du langage ordinaire compris de tous. Peut-être aussi la rédaction est-elle entrée dans le domaine de la médecine qui tend à guérir au lieu de rester dans le sien propre qui est de prévenir?

Revenant à ce qui est véritablement sa sphère, l'enseignement de la famille, la vulgarisation des moyens de préservation contre les maladies, la dissémination dans le public des principes de l'hygiène, le *Journal d'Hygiène* populaire se propose désormais d'être pour ses lecteurs un propagateur attrayant des maximes hygié-

ques, de devenir un recueil de ce que l'expérience a reconnu de plus efficace pour la conservation de la santé, mais présenté d'une façon assez simple pour que tout le monde puisse en faire son profit.

L'incorporation de la société d'hygiène de la Province de Québec a imposé à la société une mission importante, celle de recueillir la statistique dans toute la Province des naissances et des décès, et si faire si peut, la cause des décès. Il devient donc nécessaire pour la société de se mettre en rapport avec toutes les municipalités et d'obtenir d'elles les renseignements nécessaires à l'établissement de statistiques dignes de confiance et d'une parfaite exactitude. Mais au même temps, quels avantages ne trouveraient point les municipalités dans la réception d'un journal leur indiquant quelles mesures sanitaires l'intérêt public les engage à prendre, combien de maladies, de fièvres, de pertes de force physique seraient évitées par l'assainissement de quelques portions de la municipalité, assainissement suggéré par le journal d'hygiène.

Ainsi, être un éducateur sanitaire pour la famille comme pour la commune, propager sous forme attrayante, aisément intelligible les meilleures méthodes de sauvegarder la santé publique : Tel est le but que le journal d'hygiène populaire s'efforcera de réaliser. Tous les membres de la société sont dévoués à ce service, tous contribueront par leurs écrits à son exécution et à force de travail et de dévouement, le journal d'hygiène deviendra parmi les familles de la Province, le recueil le plus feuilleté des publications les plus utiles.

M. le Prof. Osler. — On vient d'offrir à M. le Professeur Osler, de l'Université McGill, le poste important de professeur de clinique médicale à l'Université de

Pensylvanie, Philadelphie, en remplacement du Prof. Pepper appelé à d'autres fonctions. Si M. le Dr Osler accepte cette offre brillante qui est un haut hommage rendu à son talent, son départ sera vivement senti à l'Université McGill.

On nous informe aussi que l'on a demandé à M. Osler de vouloir bien se charger de donner les Choonian Lectures à Londres, dans le cours de l'hiver prochain.

L'HYGIÈNE INDIVIDUELLE.

« La santé c'est vivre heureux, sans souffrir, sans maladie et sans imminence morbide.

« BOUCHARDAI. »

M. le professeur BOUCHARDAI ayant publié dans la *Revue scientifique* la leçon d'introduction de la trente-troisième année de son cours d'hygiène à la Faculté de Médecine de Paris, nous nous empressons de lui emprunter les passages les plus marquants qui seront considérés, très certainement, comme principes révolutionnaires par la jeune école hygiéniste.

« Mon but, aujourd'hui, c'est d'apprendre à un individu d'une modeste aisance à prolonger une vie heureuse le plus longtemps possible, en évitant les maladies et en conservant autant que faire se peut : pour les dames, la beauté ; pour les hommes, les facultés physiques et intellectuelles. »

Habitations. — « On exagère singulièrement, selon moi, l'importance des habitations au point de vue de la pathogénie. Ce sont les *hygiénistes de sentiment, ceux qui ont peu étudié, et qui croient tout savoir*, qui ont établi cette légende : que les maladies diminueront considérablement quand tous les citoyens seront bien logés.

« Il est certain que ce sont, toutes choses égales, les habitants mal logés qui

paient le tribut le plus grand à la léthalité. Mais en même temps qu'on est mal logé, on endure les autres maux de la misère qui sont beaucoup plus redoutables que le logement défectueux (alimentation insuffisante, mal réglée, travail excessif, et puis les excès alcooliques et d'autres).

Eclairage. — « On veut du gaz partout dans les nouveaux appartements splendides ; je redoute son odeur pour mon odorat, sa flamme vacillante pour mes yeux, sans compter les explosions.

« L'éclairage par le gaz est admirable dans nos rues, dans les cours, les vestibules.

« Dans les appartements je préfère une bonne lampe modérateur, alimentée à l'huile de colza bien épurée, donnant une lumière égale et suffisante.

Latrines, immondices. — « On s'imagine, sans étude, que les latrines et les immondices sont des causes puissantes de la propagation des maladies contagieuses dans les grandes villes. Voilà encore des assertions sans preuves scientifiques.

« Enlevez journellement les immondices, faites-les conduire sur les champs dont elles doubleront la valeur, voilà des règles excellentes pour la propreté des rues, la bonne tenue des égouts, et la prospérité agricole.

« Pour les latrines, j'admets encore, sans le contester, que cet engrais humain, si prisé des Chinois, n'est bon ni à voir ni à sentir ; qu'il faut l'éloigner du milieu des habitations pour n'en être pas incommodés ; mais hélas ! combien vos théories sur sa nocivité manquent de bases solides !

« Vous m'affirmez que ces commodités, ces réservoirs utiles renferment une immense quantité de microbes de maladies contagieuses. Qu'en savez-vous ? Aucune observation médicale sérieuse, aucune expérience positive ; toujours de la *théorie sentimentale*. Ces microbes funestes, si les

matières fécales les contiennent, leur vitalité n'est-elle par rapidement détruite en arrivant dans un milieu où dominent les microbes des fermentations ammoniacales et sulfurées comme y sont détruits les œufs des helminthes ?

« L'observation médicale contredit toutes vos visées pessimistes. Les vidangeurs, les égoutiers, les ouvriers travaillant dans les dépotoirs, les habitants de Gennevilliers qui arrosent leurs cultures avec nos eaux d'égout, riches en matières de vidanges, offrent ils un contingent plus élevé de victimes aux maladies contagieuses ?

« Débarrassez-vous des mauvaises odeurs, employez le plus utilement possible l'engrais humain pour notre agriculture en souffrance ; cela sera bien ; mais abandonnez ces grandes prétentions d'*assainissement de Paris*, par la suppression des latrines, la construction de vos innombrables égouts et des masses d'eau nécessaires pour prévenir leur obstruction.

« L'excédent de la mortalité parisienne sur celle du reste de la France tient à toute autre cause. *La misère, et l'encombrement des inaccimatés*, voilà ce qu'il faut réformer, si vous voulez arriver à quelque chose de positif. »

Après avoir affirmé qu'en temps normal exempt de maladies contagieuses, on avait exagéré sans preuves les inconvénients de l'encombrement des travailleurs dans un même local, le vénérable Professeur établit ainsi la série progressive des dangers que fait courir l'encombrement.

« 1o Quand dans une ville règnent une ou plusieurs maladies contagieuses, l'encombrement des hommes est toujours à redouter ; on doit surtout y avoir égard quand plusieurs personnes dans le local encombré sont atteintes ;

« 2o Le danger est plus grand quand la maladie contagieuse n'existe pas en permanence dans la ville ou la localité attein-

te, par exemple, quand le choléra asiatique est importé dans une ville, la fièvre typhoïde dans un village ; c'est alors qu'il se forme des foyers épidémiques ;

« 3o L'encombrement atteint son *maximum* de nocuité, quand, dans une grande ville, en temps d'épidémie, des *non acclimatés* endurant la misère sont réunis dans un même local, et surtout quand plusieurs parmi eux ont été frappés.

« Instituez alors des visites rigoureuses des garnis pauvres. Dispersez ces encombrements, empêchez-les de se produire.

« Voilà les vrais moyens d'assainir les grandes villes, de diminuer l'excédent de leur mortalité. »

M. Bouehardat, avec cet esprit éminemment pratique qui le caractérise, passe successivement en revue les *habillements*, les *vêtements*, le *luxe* des habitations, et termine sa leçon en résumant, sous forme d'aphorismes, les règles à suivre pour vivre longtemps.

« 1o Donner une satisfaction régulière à nos besoins réels ;

« 2o Ne pas se créer de besoins artificiels ou nuisibles ;

« 3o Restreindre dans de justes limites ceux qui ne sont que dispendieux, afin de ne pas avoir un grand personnel de domesticité dont souvent on subit l'esclavage, Apprenez aussi le plus possible à vous servir vous-mêmes et à aider les autres ; on ne sait pas quel avenir vous est réservé.

« 4o Eviter les choses nuisibles (*nocentia*), autant que faire se peut.

« A. Les refroidissements non suivis de réaction.

« B. Les poisons, parmi lesquels je citerai les composés de plomb que nous trouvons partout ; puis un autre qui décime la race humaine, le poison des marais, avec notre natalité si faible, décroissante ; nous n'y pensons pas assez, quand

nous allons au Sénégal, dans l'intérieur de l'Afrique, à Madagascar, etc.

« C. Faisons de continuel efforts pour nous préserver de parasites, des maladies contagieuses.

« Et enfin, autant que faire se peut, vivons en paix et en joie. »

DR DE FOURNÈS.

(Journal d'Hygiène).

MEMENTO D'UNE MÈRE

Le lait malade rend l'enfant malade, c'est une vérité que vous comprenez ; aussi craignez de nourrir le petit quand vous soupçonnez qu'il peut souffrir de cette nourriture. Mais ce que vous ne soupçonnez pas c'est que vous avez une habitude qui expose aussi beaucoup la santé de votre enfant, c'est l'habitude de mâchonner les aliments avant de les porter avec la cuiller dans sa bouche. Vous avez cessé de nourrir votre enfant, parce que le médecin consulté constate chez vous que les poumons étaient envahis déjà par ce terrible ennemi qu'on appelle le tubercule. Alors vous lui donnez ce qu'on appelle une nourriture artificielle, de la bouillie etc, mais avant de servir au convive affamé, la nourriture préparée, vous la portez à votre bouche, pour abaisser la température, ou amollir les morceaux durs, et vous ne pensez pas qu'alors, vous qui avez consenti au sevrage pour l'amour de lui, vous l'exposez bien davantage par cette habitude à contracter la maladie, dont vous êtes atteinte et dont vous voudriez le sauver, la salive peut contenir des germes mortels venus directement de vos poumons. Il faut donc rompre avec cette habitude toute de tendresse la plus maternelle, mais qui peut vous être cruelle.

DR SEVERIN LACHAPELLE.

INSPECTION DES SUBSTANCES ALIMENTAIRES.

Extrait résumant le rapport sur la falsification des substances alimentaires pour 1883.

1. *Résultats des analyses.*—Le tableau qui suit est un résumé de toutes les analyses opérées dans le cours de l'exercice, et indique le nombre d'échantillons trouvés purs, falsifiés ou douteux :

Nature.	Purs.	Falsifiés.	De pureté douteuse	Total.
Pain.....	77	2	79
Beurre.....	113	49	1	163
Amers et vins légers.....	54	54
Conserves de fruits et de légumes.....	82	7	89
Cacao et chocolat.....	30	2	32
Coco desséché.....	11	1	12
Café.....	50	42	3	95
Condiments, épices.....	48	86	134
Drogues.....	83	12	3	98
Saindoux.....	6	6
Lait.....	114	29	14	157
Aliments lactés.....	4	4
Potasse.....	3	3
Conserves de viandes et de poissons.....	46	8	54
Saucisse et lard.....	10	10
Eau gazeuse.....	4	20	24
Sucre.....	40	40
Sucreries.....	8	2	10
Sirop.....	33	3	3	39
Thé.....	45	26	3	74
Vinaigre.....	30	6	1	37
Whiskey.....	18	8	26
Vin.....	2	1	3
Total.....	911	302	30	1 243

2. *Proportion des falsifications pour l'année.*—D'après le tableau qui précède on verra que sur douze cent quarante-trois échantillons analysés, trois cent deux, ou environ vingt cinq pour cent, étaient falsifiés, et trente d'une pureté douteuse.

3. *Proportion de la falsification pour les huit derniers exercices.*— Le tableau suivant fait voir la proportion pour cent des falsifications pour les huit derniers exercices :

Année.	Purs.	Falsifiés.	De pureté douteuse.	Totaux des échantillons analysés.	Pour-cent des falsifications
1876.....	87	93	180	51.66
1877.....	241	247	488	50.61
1878.....	523	271	19	813	33.33
1879.....	619	235	42	896	26.22
1880.....	728	295	20	1,043	28.28
1881.....	743	260	38	1,041	25.97
1882.....	809	288	25	1,122	25.66
1883.....	911	302	30	1,243	24.21

4. *Pain* — Soixante et dix-neuf échantillons de pain, biscuits, fleur de farine, farine et poudre à pâte, ont été analysés. Tous étaient purs à l'exception de deux échantillons de poudre à pâte, qui contenaient 30 pour 100 de fleur de farine.

5. *Beurre*. — Cent soixante et trois échantillons de beurre ont été analysés, quarante-neuf ont été rapportés comme falsifiés, ce qui est une augmentation de dix pour cent sur l'année dernière. C'est à Montréal et à Québec que se sont présentées le plus de falsifications, et surtout dans cette dernière ville, où la proportion a atteint le chiffre de 80 pour 100.

6. *Amers, etc.* — Cinquante-quatre échantillons d'amers et de vins légers ont été soumis à l'analyse. Bien qu'ils aient été rapportés comme ne contenant rien de nuisible, quelques échantillons contenaient jusqu'à 60 pour 100 d'alcool.

7. *Conserves de fruits, etc.* — Sur quatre-vingt-neuf échantillons de fruits et de légumes, sept seulement ont été clas-

comme falsifiés. Comme les années précédentes, un certain nombre d'échantillons présentaient des traces d'étain et de fer.

8. *Cacao*. — Sur trente-deux échantillons de cacao et de chocolat analysés, deux seulement ont été rapportés comme falsifiés.

9. *Coco desséché*. — Douze échantillons de coco desséché ont été analysés. Un avait été falsifié par l'admixture de 15 pour 100 de gypse.

10. *Café*. — Sur quatre-vingt-quinze échantillons de café analysés, quarante-deux étaient falsifiés et trois de pureté douteuse. C'est la première fois, depuis que la loi est en vigueur, que le café a accusé si peu de falsification.

11. *Condiments*. — Cent trente-quatre échantillons de condiments ont été analysés, et quatre-vingt-six ont été rapportés comme falsifiés.

12. *Proportion des falsifications des condiments*. — Le tableau suivant fait voir le pour cent des falsifications des condiments pour les huit derniers exercices.

Exercice.	Purs.	Falsifiés.	De pureté douteuse.	Totaux des échantillons analysés	Pour-cent des falsifications
1876.....	5	39	44	88.63
1877..	24	83	107	77.57
1878.....	26	108	134	80.59
1879.....	51	64	2	117	54.70
1880.....	66	74	140	52.85
1881.....	53	73	126	50.79
1882.....	55	76	1	132	57.57
1883.....	48	86	134	64.17

13. *Degré de falsification dans les épices*. — Quand on songe qu'il est annuellement déclaré pour la consommation au Canada plus de 900 tonnes d'épices et de condiments, dont les deux-tiers sont importés sans être moulus dans les mou-

lins canadiens, il est évident que le consommateur est victime de fraudes considérables. Sur les échantillons soumis à l'analyse, 64 pour 100 étaient falsifiés. Ceux-ci contenaient des farineux étrangers variant en quantités de 20 à 50 pour

cent. On voit donc qu'une grande partie de ce qui est acheté par le consommateur pour du poivre, du gingembre, de la moutarde ou autres condiments semblables, est en réalité des pois moulus ou de la farine, et que cette fraude est pratiquée à la faveur des moulins à épices canadiens.

14. *Remède à apporter.* — Il est naturel alors que l'esprit public se demande s'il n'est pas à désirer qu'il soit exercé quelque surveillance de nature à arrêter le progrès du mal.

15. *Drogues.* — Quatre-vingt-dix huit échantillons de drogues ont été analysés; douze étaient falsifiés et trois de pureté douteuse.

16. *Lait.* — Sur cent cinquante sept échantillons de lait analysés, vingt-neuf étaient falsifiés et quatorze douteux.

L'addition d'eau constitue la falsification la plus commune.

17. *Aliments d'enfants.* — Quatre échantillons d'aliments lactés pour les enfants ont été examinés et trouvés composés exclusivement d'ingrédients salubres.

18. *Conserves de viandes, etc.* — Sur cinquante quatre échantillons de viandes et de poissons en conserves, huit ont été rapportés comme falsifiés. C'est surtout chez le poisson que la falsification est accusée et principalement sous la forme d'impuretés métalliques résultat de l'action des sucs sur le fer blanc et l'étain.

19. *Lard, etc.* — Dix échantillons de lard et de saucisse ont été examinés au microscope par le Dr Edwards, mais ont été trouvés exempts de trichine.

20. *Eau gazeuse.* — Vingt-quatre échantillons d'eau gazeuse ont été analysés; deux seulement ont été trouvés exempts d'impuretés métalliques. Les autres échantillons présentaient des traces de plomb qui en rendaient la plupart impropres à la consommation; un des échantillons a été rapporté comme "positivement dange-

reux" en raison du cuivre qu'il contenait.

21. *Sucre.* — Les sucres ont été trouvés purs.

22. *Sirop.* — Sur trente-neuf échantillons de sirop examinés, trois étaient falsifiés et trois douteux.

23. *Thé.* — Soixante-quatre échantillons de thé ont été analysés; vingt-six étaient falsifiés et trois douteux. La proportion des falsifications du thé augmente.

24. *Vinaigre.* — Sur trente-sept échantillons de vinaigre, six étaient falsifiés et un douteux.

Les falsifications se font principalement avec de l'eau, et, à une exception près, la proportion de l'acide sulfurique constatée ne dépassait pas la limite prescrite par l'acte anglais.

25. *Whisky.* — Huit échantillons de whisky, sur vingt-six analysés, ont été trouvés plus ou moins étendus d'eau.

26. *Vin d'Oporto.* — Deux échantillons de vin d'Oporto et un de xérès ont été analysés. Le vin d'Oporto était pur, tandis que le xérès portait des signes de manipulation et a été classé comme douteux.

27. *Modification de la loi, etc.* — Depuis la dernière session du parlement, je me suis beaucoup occupé du sujet de la falsification des substances alimentaires.

J'ai examiné avec soin les rapports des analystes anglais et américains, et suivi attentivement les poursuites intentées en exécution de la loi, pour me former une idée juste de la mesure dans laquelle se pratique la falsification et afin de déterminer sa nature.

J'en suis arrivé à la conclusion que notwithstanding la forte mesure des falsifications frauduleuses, surtout dans les articles à bon marché, il est réellement beaucoup plus rare qu'on ne croit que ces falsifications soient sérieusement nuisibles à la santé. Les falsifications les plus dange-

reuses sont peut-être celles des drogues, du lait et des liqueurs.

Pour ce qui est des premières, il est évident que tous les efforts et l'expérience de l'homme de l'art peuvent être neutralisés si ses ordonnances sont préparées avec des drogues différant sérieusement des types reconnus. Il est de première importance aussi que le lait, cette substance sur laquelle repose si absolument le traitement alimentaire des enfants, contienne les éléments qui sont nécessaires à leur santé et à leur développement. Dans un cas comme dans l'autre, faire passer des articles inférieurs, est non seulement une fraude, mais est un crime.

En préparant un projet de certaines modifications à apporter à l'acte actuel, — projet que j'espère pouvoir vous soumettre dans quelques jours—je me suis efforcé d'atteindre les trois objets suivants :

1o Faire la distinction entre les falsifications dangereuses et les falsifications simplement frauduleuses.

2o En définissant les falsifications, poser un principe général d'interprétation également applicable à tous les articles tombant sous le coup de la loi.

3o. Inviter la coopération des autorités locales dans l'administration de la loi.

Les meilleures dispositions de l'acte anglais et de celui de l'État de New-York, ont été dans une grande mesure adoptées, tandis que plusieurs des dispositions de l'acte (31 Vict., ch. 5), ont été retenues ou simplement modifiées de façon à tomber dans les conditions mentionnées plus haut.

E. MIALL,

Commissaire du revenu de l'intérieur.

DEPARTEMENT DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,

OTTAWA, 20 décembre 1883.

LES FALSIFICATIONS.

LE LAIT.

Par L. DAGRON RICHIER.

De toutes les falsifications que la fraude imagine, il n'en est point qui paraisse plus coupable que la falsification du lait. Comment pourra guérir l'homme qui soigne une affection des intestins si le lait, qui est sa nourriture exclusive, n'est point du lait naturel ? quelle situation peut-on rêver plus terrible que celle d'une mère qui croit nourrir son enfant et qui lui donne la mort à petites doses. Toute falsification du lait quelque légère qu'elle soit peut avoir des conséquences sérieuses : non-seulement le lait mélangé d'eau cesse d'être ce produit qu'on appelle l'aliment par excellence et qui peut en effet, au besoin, suffire à tous les besoins de l'homme ; mais encore il devient malsain. " L'usage journalier d'un lait avarié devient l'origine des scrofules et de la phtisie " dit Bouchardat. On sait maintenant que l'eau est un des véhicules ordinaires des germes de certaines maladies épidémiques. Le lait peut ainsi contenir des germes morbides ; et il serait le véhicule fréquent des poisons zymotiques. On a fait en Angleterre, sur la diffusion de la fièvre typhoïde par du lait adultéré, par des eaux infectées des observations fort curieuses. Si l'eau ajoutée au lait peut produire des conséquences aussi graves, quel ne doit pas être l'effet de falsifications plus coupables encore, telle que serait l'introduction de substances étrangères ?

Le lait de vache, étant l'objet d'une grande consommation, est sujet à des falsifications nombreuses. C'est ainsi, que pour être consommé dans une grande ville, il peut être dénaturé par le nourrisseur des vaches laitières, par le ramasseur qui réunit le lait pour le porter à un dépôt central ; par le directeur de ce dépôt ; par

le recevoir dans la ville ; par le voiturier qui le distribue aux pratiques ; par le bou-tiquier qui le détaille. La principale et la plus fréquente falsification est d'abord la soustraction de la crème et ensuite l'addition d'eau.

La soustraction de la crème peut être aisément reconnue à l'aide du *cremomètre*. Dans une éprouvette graduée en 100 divisions, on abandonne du lait pendant vingt-quatre heures et à la température de 25 dégr. centigrades. (77. 5. dégr. Fahr). Si le lait est bon, il y a une couche de crème occupant 10 divisions de 90 à 100. Quand on veut procéder plus rapidement, on ajoute quelques gouttes d'acide acétique et on y plonge l'appareil pendant un quart d'heure dans un bain marie. Cette épreuve permet d'apprécier sérieusement la valeur du lait. Quant à l'addition de l'eau, il faut se rappeler que la densité du lait est 1,032 par rapport à l'eau ; et par l'emploi du pèse lait ou du Lactodensimètre, on reconnaît la présence de l'eau par la densité plus légère du lait qui n'est plus alors que 1,016.

Nous ne donnerons par la composition chimique du lait ; nous nous contenterons de dire que le lait étant un type d'aliment complet, on doit y trouver des matériaux plastiques et respiratoires. Il renferme en effet le beurre (corps gras) ; de la caséine, de l'albumine (substances azotées) ; du sucre de lait (matière sucrée) des sels divers et sur tout du phosphate de chaux indispensable à la formation du système osseux.

À la suite de nombreuses analyses qui y ont été faites, le laboratoire municipal de Paris a établi une moyenne pour la composition du lait. Pour être réputé bon, un lait doit contenir par litre : 40 grammes de beurre, 52 grammes 70 de lactine, (sucre de lait) ; 30 grammes de caséine et d'albumine ; 6 grammes de sels

et 870 grammes d'eau. Tout lait qui s'écarte sensiblement de cette composition est considéré comme dénaturé par quelque fraude.

Sur 1,037 échantillons apportés au laboratoire pendant les dix derniers mois de 1881, 542 plus de la moitié ont été trouvés mauvais ; 177 étaient passables ; 318 seulement bons. Nous ne voyons pas relevées dans le détail des fraudes, ces sophistications monstrueuses dont on entend parler parfois : Lait de cervelles broyées, eau blanchie avec du plâtre ou de la farine. Les on dit sont relegués parmi les légendes. Les mélanges d'eau sont bien suffisants et constituent une fraude assez marquée sans qu'il soit nécessaire de recourir aux fraudes qui soulèvent le cœur.

LE LAIT ET LA MORTALITÉ INFANTILE.

La statistique nous démontre la prodigieuse mortalité infantile sans cesse causée par la nourriture artificielle. Voyons comment cette manière de nourrir les enfants peut leur être préjudiciable. Le lait est-il acide ou écrémé ou altéré de quelq'un autre manière qu'il devient une nourriture insuffisante, impropre, et détermine la débilité, la diarrhée, causes les plus fréquentes de mort chez l'enfant. Le lait séjourne-t-il quelque temps dans une chambre à coucher que l'atmosphère de cet appartement qui est impropre à sa conservation, l'altère rapidement. Le biberon dont on se sert pour alimenter l'enfant n'est-il pas d'une propreté excessive qu'il enlève à la qualité du lait. L'agitation du roulage de la voiture qui transporte le lait de la campagne à la ville est encore une cause d'alteration. La nourriture des vaches avec des substances alimentaires qui ont la propriété d'augmenter la quantité du lait lui fait perdre en qualité ce qu'il gagne en quantité. La vache en stabulation durant l'été

donne un lait impropre à la nourriture de l'enfant.

LA SURVEILLANCE DU LAIT.

La question de surveillance est importante, car c'est une question vitale. Le contrôle du lait est une question d'hygiène publique absolument capitale.

Partout on institue des commissions d'enquête sur la falsification du lait et de ses produits, partout on édifie des lois sévères contre les falsificateurs qui ne font scrupule de compromettre la santé publique et surtout celle des enfants.

A l'exemple de nos voisins nous devons sévir sévèrement contre une pareille violation de l'hygiène.

La commission d'Hygiène publique du Sénat des Etats-Unis et le projet de loi contre les falsificateurs des produits de laiteries.

Voici les principales dispositions que nous transmet le Journal d'Hygiène de Paris :

" L'article premier interdit sous peine d'une amende qui ne pourra être inférieure à 25 dollars, ni supérieure à 200, ou d'un emprisonnement de un à six mois, la vente ou l'échange d'aucun lait souillé, impur, malsain, insalubre, ou altéré, ainsi que la production d'aucune substance faite de ce lait ou de la crème du dit lait.

L'article 2 punit d'une amende de 25 à 200 dollars, et d'un emprisonnement de un à quatre mois, toute personne qui tiendrait des vaches dans des étables trop petites ou malsaines, ou qui les nourrirait de aliments malsains. "

" Les fabricants des laiteries, beurres, fromages, devront tenir un compte exact de tout le lait reçu chaque jour, et du nombre total des livres de beurre et de fromage vendues. Ce compte devra être tenu à la disposition de tout individu fournis-

sant du lait à la fabrique, cela sous peine d'une amende de 35 à 200 dollars, et d'un emprisonnement de un à six mois. "

" Les étiquettes pour le beurre doivent, avec le nom de celui qui les fabrique, porter visiblement l'indication au poids de beurre qu'elles contiennent. "

" La fabrication à l'aide des substances oléagineuses des produits destinés à remplacer le beurre et le fromage est rigoureusement interdite; celui qui s'y livrerait encourrait une condamnation de 100 à 500 dollars d'amende et un emprisonnement de six mois à un an. "

" Le projet contient aussi un article fort important visant la composition même au lait, qui sera déclaré falsifié s'il est démontré qu'il contient plus de 8800 d'eau ou substances fluides, ou moins de 1200 de matières solides de lait, lesquelles ne doivent pas contenir moins de 300 de graisse. "

" Le lait provenant d'animaux nourris de résidus de distilleries ou substances quelconques en état de putréfaction ou en fermentation sera considéré comme impur, malsain, et ceux qui le mettront en vente encourront les pénalités indiquées par les articles précédents. "

" Les commissaires, experts, chimistes et agents chargés de surveiller l'exécution de la loi, auront plein accès à l'intérieur de tous les magasins, fabriques, fermes, wagons, voitures servant à la production ou à l'emmagasinage des produits des laiteries. Ils pourront inspecter tous les vases contenant le lait et prélever des échantillons qui seront analysés. "

DR J. I. DESROCHES.

LE COMITÉ DE SANTÉ.

Nous voyons, dans le dernier rapport de ce comité, que nous avons eu 516 décès dans le mois d'Avril, que l'on peut attri-

buer surtout, à la diarrhée, au choléra infantum et la débilité des enfants.

On a fait remarquer que si la mortalité était due au mauvais drainage ; seulement elle devrait augmenter en hiver, c'est à dire à cette époque de l'année où la neige engouffrée dans les égouts empêche complètement leur ventilation, au lieu de cela, nous la voyons s'accroître en proportion de la chaleur, et c'est au milieu de l'été, alors que la ventilation est supposée être parfaite qu'on la voit atteindre son plus haut degré d'intensité. Il faut donc conclure que la chaleur, et la mauvaise alimentation infantile sont les causes de notre mortalité exagérée.

Nul doute qu'il faut attribuer à ces facteurs le mauvais état de la santé publique, dans la saison que nous venons de traverser : ils ont leur grande part d'action nocive. Mais nous nous permettrons de faire observer que la ventilation libre de la saison chaude n'est pas une garantie suffisante contre l'envahissement d'un air malsain que vomit sans cesse un égout mal construit, et que l'on a tort de supposer qu'en hiver nous devrions souffrir davantage sous ce rapport parce que la ventilation est gênée ou absolument nulle. On oublie en argumentant ainsi l'action immédiate de la chaleur sur les égouts, sur toutes les matières en décomposition, qu'elles soient animales ou végétales, et si la chaleur directement par son élévation, peut conduire à une débilité mortelle une foule d'organisations non sustantes, on devrait admettre qu'elle doit avoir une action des plus terribles, par la décomposition incessante qu'elle opère, décomposition empoisonnée que la ventilation peut combattre, mais non pas paralyser dans ses résultats qui sont le plus souvent une fatalité sans remèdes.

Bien différente est l'action du froid qui suspend complètement le travail de la dé-

composition, qui tient par sa pression, empoisonné dans les profondeurs du gouffre, l'air fluide qui tend à s'en échapper.

Souvenons-nous qu'à certaine hauteur les maladies infectueuses ne peuvent parvenir au moyen de l'air, et que l'abaissement de la température y est pour beaucoup dans l'explication de ce phénomène. Nous nous permettons ces remarques parce que nous trouvons dans le rapport du mois d'Avout un sens qui tend à vouloir faire croire que notre drainage est moins responsable, qu'on le dit, de la mortalité de Montréal. C'est une opinion qui ne peut être admise, les égouts étant pour nous cause avant tout et plus que tout, de la mauvaise santé de notre ville, et tant que ce sale travail d'Hercule ne sera pas accompli ; tant qu'on aura pas nettoyé ces écuries d'où montent la maladie et la mort, la maladie et la mort monteront toujours.

DE S. LACHAPELLE.

COMMENT FAUT-IL RESPIRER ?

(How to breathe properly).

Pendant une chasse au renard, un jeune garçon de 10 ans environ, voulant diriger son poney vers une barrière, devant laquelle avaient reculé de vieux cavaliers : le cocher auquel était confié cet espoir de famille, lui adressa quelques paroles de remontrance.

« *Teach your grandmother to suck eggs !* »
Apprenez à votre grand'mère à sucer les œufs, répliqua le jeune adolescent, en poussant son cheval sur l'obstacle.

Le titre de cet article provoquera sans doute chez quelques personnes une exclamation analogue, ou tout au moins elles se feront par devers soi cette réflexion :

Eh quoi ! je compte un certain nombre d'années d'existence, pendant lesquelles j'ai respiré dans la proportion de seize à

vingt fois par minute, et vous me demandez comme je respire ?

L'observation est parfaitement exacte, répondrons-nous, mais vous oubliez que l'épithète qualificative est ici constituée par l'adverbe *properly*, c'est-à-dire convenablement, comme il le faudrait !

Beaucoup de personnes, en effet, par instinct, accidentellement, ou en connaissance de cause, savent *bien respirer*, mais des milliers d'individus sont atteints d'affections graves du gosier et des poumons, parce qu'ils respirent *mal*, en d'autres termes, parce qu'ils respirent par la bouche au lieu de respirer par les narines.

La prévoyante nature a cependant donné pour destination à la bouche la faculté de manger, de boire, de parler, en réservant aux narines celle de sentir et de respirer.

En respirant par la voie naturelle (les narines), l'air passe sur la membrane muqueuse qui tapisse l'ensemble des fosses nasales, s'échauffe à ce contact, et acquiert ainsi la température même du corps, avant de pénétrer dans les bronches.

D'autre part, si l'inspiration ordinaire se fait par les lèvres et par la bouche, l'air froid frappe par le contact immédiat les membranes délicates de l'isthme du gosier et des cellules pulmonaires, et produit des irritations locales, causes déterminantes d'inflammations successives.

Des gens du monde, sans en bien connaître l'utilité, ne sortent jamais l'hiver sans se munir d'un cache-nez ou d'un appareil spécial (*Respirators*).

Au moyen de cet artifice, ils diminuent la quantité d'air qui s'introduit par les lèvres, et se placent ainsi dans la nécessité de respirer par le nez ; mais ils pourraient aisément atteindre le même résultat, en gardant les lèvres closes, précaution qu'il est facile de prendre pour rentrer dans les conditions d'une respiration normale.

Nous sommes convaincu que si l'on voulait s'astreindre constamment à cette règle de « fermer la bouche, » l'on obtiendrait une diminution notable dans le chiffre des affections des voies respiratoires qui comptent partout des milliers de victimes.

Ne perdons pas de vue que l'homme est le seul animal qui ait acquis cette pernicieuse, et souvent fatale habitude ; elle commence dès la plus tendre enfance, elle se perpétue dans l'âge mûr, pour engendrer des maladies que l'on attribue d'ordinaire à d'autres causes efficients.

Nous adjurons maintenant nos lecteurs de se pénétrer de l'importance de ses réflexions, et de faire eux-mêmes cette double expérience.

En sortant le matin, par un temps frais ou froid, essayez de respirer alternativement par les narines et par les lèvres.

Dans le premier cas vous constaterez que la respiration est aisée, libre, agréable même, parce que l'air frais est réchauffé par la température du corps, au contact des membranes muqueuses du nez.

Dans le second, au bout de quelques inspirations, vous sentirez que l'air froid qui frappe directement les parois du gosier et des bronches, engendre, par ce fait même, une sensation de fraîcheur et de gêne, qui provoque bientôt le spasme et la toux.

Dr ABBOTTS SMITH.

DANGERS DE L'ABUS DE L'ALCOOL.

L'abus des liqueurs fortes produit de désastreux effets : L'extension de la misère, dont il est la cause principale ; L'accroissement des délits, des suicides et autres crimes ; La transmission héréditaire de funestes penchants ; L'hérédité de l'épilepsie, de la folie, de l'idiotisme ; L'hérédité de la scrofule et autres maladies.